

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

22 Oct 1880

Dossier concernant les Meubles  
construits pour l'Exposition  
Nationale de 1880.

no 2015.

2015 Meubles construits pour l'Exposition Nationale de 1880.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

Bruxelles 23 8<sup>bre</sup> 1885

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 2015

Monsieur le Secrétaire

La circulaire ministérielle ci-jointe nous demande si nous pourrions utiliser pour les Musées, quelques uns d'entre les meubles d'étalages, qui deviendront disponibles par suite de la clôture de l'Exposition nationale.

La réponse en ce qui concerne le Musée Wiertz est absolument négative.

Quant aux Musées anciens, et modernes, peut-être pourriez vous employer des armoires ou pupitres vitrés, pour l'exposition de petits plats, ou terres-cuites, ou des photographies, des fonds etc; mais vous seul pouvez en juger avec connaissance des choses.

Veuillez examiner le cas. Si la réponse doit être négative je vous prie de préparer une lettre dans ce sens à M<sup>l</sup> le ministre. Dans le cas contraire vous pourriez voir M. le Directeur de l'Industrie pour savoir ce qui nous reste à faire.

Je vous serais obligé si vous m'informiez de la suite que vous croirez devoir donner à cette affaire. Très-cordialement

Ministère  
de  
l'Intérieur.

Bruxelles, le 22 Octobre 1888.

Administration  
des Beaux-arts,  
Sciences et Lettres.

Monsieur

N<sup>o</sup>: "



Avant de disposer des meubles construits pour le Compte de l'Etat et affectés à l'étalage des produits de l'Exposition nationale, il y a lieu d'examiner si quelques uns d'entre eux ne pourraient pas être utilisés par l'institution qui vous est confiée.

Je vous prie de faire cet examen d'urgence et de vous mettre à cet effet en rapport avec M. le Directeur général de l'industrie qui vous donnera les renseignements dont vous pourrez avoir besoin pour vous guider.

Le Ministre de l'Intérieur,  
G. Rolin-Jaequemyns

à Monsieur Courcier, conservateur  
des musées royaux de peinture et